

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de Révision : 24-oct-2012

No de Version : 3

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	Ether de pétrole 40-65°C deshydraté TECHNICAL (max. 0,0100% hydrocarbures aromatiques)
Produit n°	23837 (VWR International)
Nom de la substance	Ether de pétrole 40-65°C
n° CAS	64742-49-0
Numéro d'identification UE	649-328-00-1
Numéro d'enregistrement REACH.	Pas encore communiqué aux utilisateurs aval.
Autres désignations	

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes pour un usage laboratoire et de production de produits chimiques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

VWR International SAS

Rue	Le Périgares - bâtiment B, 201 rue Carnot
Code postal/Lieu	94126 Fontenay-sous-Bois cedex
Pays	France
Téléphone	+33 (0) 1 45 14 85 00
Telefax	
E-mail (personne compétente)	vwsds@eu.vwr.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone	+ 33 (0)1 45 42 59 59 (centres anti-poison et de toxicovigilance, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)
-----------	--

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	méthode de classification	remarque
--	----------------------------	---------------------------	----------

Liquide inflammable, Catégorie 2	H225		
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304		
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315		
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., Catégorie 3, stupéfiant	H336		
Danger pour le milieu aquatique, chroniques, Catégorie 2	H411		

2.1.2 Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger:	Phrases R
F	R11
Xn	R65
	R66
	R67
N	R51/53

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]



Mot signal

Danger

Consignes en cas de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de sécurité

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P331	EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P309+P310	EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.2.2 Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symboles de danger:

F, Xn, N

Phrases R

R11	Facilement inflammable.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S

S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23	Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
S24	Éviter le contact avec la peau.
S33	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3 Autres dangers

aucune/aucun

3. Composition/Informations sur les composants

Composants dangereux:
classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Composants dangereux:
Classification conformément à 67/548/CEE

Formule des molécules

Poids moléculaire (g/mol)

n° CAS 64742-49-0

numéro CE 265-151-9

Numéro d'identification UE 649-328-00-1

4. Premiers secours

4.1 Remarques générales

EN CAS d'exposition: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Changer les vêtements souillés ou mouillés. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

4.2 En cas d'inhalation

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

4.3 En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

4.4 Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Protéger l'oeil non blessé. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

4.5 En cas d'ingestion

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne rien donner à boire ou à manger.

4.6 Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.7 Informations pour le médecin:

Symptômes	Aucune donnée disponible
Nature du danger	Aucune donnée disponible
Traitement	Aucune donnée disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction approprié

Eau en aérosol ABC-poudre Dioxyde de carbone (CO2) Azote

5.2 Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

sans limitation

5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Produits de pyrolyse, toxique

5.4 Conseils aux pompiers

NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.5 Indications diverses

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Attention lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des locaux fermés. Le dioxyde de carbone risque de chasser l'oxygène. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Danger d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de: Inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un échappement (laboratoire). Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. Protéger de l'humidité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

température de stockage

15-25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

8. Contrôle de l'exposition/ Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2 Dispositifs techniques appropriés de commande

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

8.3 Protection individuelle

Porter un vêtement de protection approprié. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

8.3.1 Protection yeux / visage

Lunettes avec protections sur les côtés normes DIN/EN: DIN EN 166

8.3.2 Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Modèles de gants recommandés normes DIN/EN: DIN EN 374 Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

En cas d'un bref contact avec la peau

Matériau approprié:	Aucune donnée disponible
Epaisseur du matériau des gants	Aucune donnée disponible
Temps de pénétration (durée maximale de port)	Aucune donnée disponible
Modèles de gants recommandés	Aucune donnée disponible

Lors de contact fréquents avec les mains

Matériau approprié:	Aucune donnée disponible
Epaisseur du matériau des gants	Aucune donnée disponible
Temps de pénétration (durée maximale de port)	Aucune donnée disponible
Modèles de gants recommandés	Aucune donnée disponible

8.3.3 Protection corporelle

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

8.3.4 Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité.

Appareil de protection respiratoire approprié :	Aucune donnée disponible
Recommandation	Aucune donnée disponible
Matériau approprié:	Aucune donnée disponible
Recommandation	Aucune donnée disponible

8.4 Informations complémentaires

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) aspect	
État	Aucune donnée disponible
Couleur	incolore
b) odeur	Aucune donnée disponible
c) seuil olfactif	Aucune donnée disponible

Données de sécurité

d) pH	Aucune donnée disponible
e) point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	40 à 65 °C (1013 hPa)
g) point d'éclair	-40°C
h) taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
i) inflammabilité (solide, gaz)	Liquide et vapeurs très inflammables.
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Limite inférieure d'explosivité (Vol%)	Aucune donnée disponible
Seuil maximal d'explosion (Vol%)	Aucune donnée disponible
k) pression de vapeur	Aucune donnée disponible
l) densité de vapeur	Aucune donnée disponible
m) densité relative	0,65 g/cm ³ (20°C)
n) solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau (g/l)	Aucune donnée disponible
à °C:	
Soluble (g/l) dans	Aucune donnée disponible
o) coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
p) température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
q) température de décomposition	Aucune donnée disponible
r) viscosité	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
s) propriétés explosives	non applicable
t) propriétés comburantes	non applicable

9.2 Autres informations

Densité apparente	Aucune donnée disponible
indice de réfraction	Aucune donnée disponible
constante de dissociation	Aucune donnée disponible
tension de surface	Aucune donnée disponible
Constante d'Henry	Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

10.7 Indications diverses

Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Dose efficace

Aucune donnée disponible

espèce:

Aucune donnée disponible

Temps d'exposition

remarque

source

Toxicité dermique aiguë

Dose efficace

Aucune donnée disponible

espèce:

Aucune donnée disponible

Temps d'exposition

remarque

source

Toxicité inhalatrice aiguë

Dose efficace

Aucune donnée disponible

espèce: Aucune donnée disponible
Temps d'exposition
remarque
source

Effet irritant et caustique

Irritation primaire de la peau
Temps d'exposition
espèce:
Résultat

Irritation des yeux
Temps d'exposition
espèce:
Résultat

Irritation des voix respiratoires
Temps d'exposition
espèce:
Résultat

Sensibilisation

En cas de contact avec la peau non sensibilisant.
En cas d'inhalation non sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

négligeable

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Mutagénéité des gamètes/Génotoxicité

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

11.3 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Chronique (à long terme) toxicité pour les algues

CL50: Aucune donnée disponible
EC50
espèce:
Temps d'exposition

Groupe d'emballage II
Étiquette de danger 3

14.2 Transport maritime (IMDG)

N° UN 1268
Désignation officielle pour le transport PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe(s) 3
Code de classification : F1
Groupe d'emballage II
Marine polluant
Groupe de ségrégation

14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

N° UN 1268
Désignation officielle pour le transport PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
Classe(s) 3
Code de classification : F1
Groupe d'emballage II

14.4 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK) 2

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. Autres informations

16.1 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

R11	Facilement inflammable.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

	respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.2 Indications diverses

Indications de changement

mise à jour générale

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.